

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

ISNARD

Nicolas

Membre d'EPCI/Metropole Aix Marseille

Élu(e) ou nommé(e) le : 09/07/2020

Déclaration déposée le : 16/02/2021 13:32:13

Renseignements personnels :

Année de naissance : 06/10/1970

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : SEMISAP de 06/2020 à 12/2020 PrésidentDirecteurGeneral	2020 : 0 € Brut

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : journaliste sportive

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
maire de 06/2020 à 07/2020 Commentaire : indemnité mensuelle nette avant PAS à partir de mai 2020 et pour la durée du mandat	2020 : 2671 € Net
CONSEILLER REGIONAL de 06/2020 à 07/2020 Commentaire : Indemnité mensuelle avant PAS depuis décembre 2015 et pour la durée du mandat	2020 : 2410 € Net
président de conseil de territoire de 06/2020 à 07/2020 Commentaire : indemnité mensuelle avant PSA pour la durée du mandat	2020 : 1603 € Net
président EPF PACA de 06/2020 à 07/2020	2020 : 0 € Net
président du CCAS de Salon de 06/2020 à 07/2020	2020 : 0 € Net
président du conseil de surveillance du centre hospitalier de Salon de 06/2020 à 07/2020	2020 : 0 € Net

Observations

Je soussigné Nicolas Isnard certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 16/02/2021 13:32:13

Signature : Nicolas Isnard